

## ‘Herriko lurrak & bordak’ en Labourd (1)

Au temps des *etxe* à ossature de bois, la libre stabulation sur les communaux (*herriko lurrak*) était encadrée. Des étables (*borda-barrukiak*) furent édifiées, les animaux s’y réfugiaient spontanément (du chaleur, mouches...). Dans le For du Labourd, on lit, au Titre III Article I : « En Labourd, chaque paroisse a et possède ses terres communes et voisines entre tous les paroissiens ». Il peut y faire pacager les animaux de « quelque qualité et nombre ». « Il peut aussi faire cabanes, loges et clôtures pour retirer le bétail, pasteurs et gardes », sans autre exigence que les contraintes communes pour tout « établissement humain ». Citons, outre le respect de la propriété privée, le libre accès, la vaine pâture, le respect du système vête-dévête, la sauvegarde de l’arbre et de la forêt, etc. Ce cadre évoluera nécessairement, ici comme ailleurs.

Pour des besoins de trésorerie les labourdins furent amenés à vendre du communal, ou des bois en forêt... De tels achats pouvaient être faits en commun. Ainsi, à Ainhoa en 1881, le maire et son Conseil municipal, après publication réglementaire, procédèrent à l’adjudication d’un terrain communal (cadastré) : « bois, taillis, d’une contenance de 10 ares 49 centiares » ; ils le firent lors d’enchères publiques, minutées par trois bougies, la mise à prix étant de 300 Fr. Après opération et « les trois feux s’étant éteints », le terrain fut adjugé à deux *auzo* du village pour 505 Fr.

Agrandissant ainsi leur patrimoine, les *etxe* purent édifier métairies et *borda*, et notamment des *ardiborda*, avec parc et *korraleak*, qui s’éparpillèrent en mi-montagne au cours du XVIIIe siècle.

Quant à ceux qui cultivaient des parcelles allouées, le sol restait propriété communale ; aucun *auzo* ne pouvait se l’approprier. C’est ainsi qu’au XIXe siècle, un maire d’Ainhoa fut traduit en justice par ses administrés pendant son mandat, car il avait contrevenu à ce principe. Disposant de sa récolte, il avait vendu en même temps la terre allouée. Au hasard des archives de Lesaka, j’ai retrouvé le même cas.

En fait, toute *borda* reste fondamentalement plurifonctionnelle, comme ici dans la montagne d’Ainhoa. Car c’est une œuvre de civilisation. Sa longue histoire est rythmée par celle de la gestion d’un bien commun où *auzolana* pesait de tout son poids. Les *borda* sont de plus en plus détournées de leur objectif premier ; elles deviennent objet d’histoire. Abondantes en zone de montagne —sur laquelle veille l’Union européenne depuis 1960—, l’essentiel de ces formes d’habitat est de nos jours très fragilisé, voire abandonné à proximité de pentes dangereuses ou peu rentables.

Etablissement ignoré des fabricants d’images folkloriques, le sens profond de ces constructions n’est plus pris en compte. La lande communale pâturée, avec ses *labaki* et ses prairies, qui fut leur milieu d’excellence, n’est guère plus exploitée. Bois, hautes futaies et broussailles y sont de plus en plus incontrôlés.

Déjà, dans le bas-pays, de nouvelles constructions voient le jour ; elles s’intègrent aux nouvelles exigences en matière d’élevage.

Michel Duvert – Etniker Iparralde – Groupes Etniker Euskalerra

Bibliographie : Michel Duvert. *Voyage dans le Pays Basque des bordes*, 2008.